

## Communiqué de presse

# La Banque des Territoires et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse signent une convention cadre de collaboration pour se mobiliser ensemble au service des acteurs de l'eau

Saint-Romain-en-Gal, le 1<sup>er</sup> décembre 2023

**À la suite d'un premier partenariat sur la période 2019-2022, portant sur un financement de 8 M€ pour la construction d'un réseau de collecte d'eaux usées et de canalisations d'eau potable en Haute-Savoie, la Banque des Territoires et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse consolident leur collaboration afin de coordonner leurs actions sur le territoire des Bassins Rhône-Méditerranée et de Corse en matière de gestion de l'eau. Cette coopération concerne cinq directions régionales de la Banque des Territoires : Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse.**

Cette convention s'inscrit dans le contexte du Plan Eau gouvernemental, publié en mars 2023 afin de faire face aux nouveaux défis au changement climatique. Il vise à une gestion résiliente et concertée de l'eau intégrant les enjeux de sobriété, de disponibilité et de qualité de l'eau, qui constitue une réponse face aux crises de sécheresse.

Cette convention renforce les synergies entre la Banque des Territoires et l'Agence de l'eau, qui interviennent en coordination pour accompagner les acteurs de la gestion de l'eau, en particulier les collectivités des deux bassins versants, confrontées à de nombreux défis. Cela se traduit par une articulation conjointe entre les 5 directions régionales de la Banque des territoires et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, garantie par la complémentarité de leurs interventions techniques et financières.

Les principaux champs d'action de ce partenariat concernent l'eau potable, l'assainissement, la gestion intégrée de la ressource et l'adaptation au changement climatique.

*« Au-delà de la complémentarité des moyens financiers que peuvent mobiliser la Banque des Territoires et l'Agence de l'eau en soutien des collectivités, cette convention a aussi l'ambition de mutualiser les expertises de chacun des deux partenaires, et, s'agissant de l'Agence de l'eau, son expertise technique en matière de gestion de l'eau et de préservation des milieux aquatiques »* souligne Nicolas Chantepy, directeur général par intérim de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

*« La ressource en eau est au cœur de nombreux enjeux en France. Sa bonne gestion est nécessaire pour assurer sa préservation et développer la résilience des différents territoires face au changement climatique. Ce partenariat s'inscrit dans cette démarche afin de conjuguer les efforts de la Banque des Territoires et de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. »* précise Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts.

*« Face aux nouveaux défis liés à la ressource en eau, toutes les solutions doivent être mobilisées de manière coordonnée pour proposer des réponses adaptées. Ce partenariat entre la Banque des Territoires et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse apportera une réponse conjointe aux besoins cruciaux des acteurs publics et privés de notre région »* ajoute Barbara Falk, directrice régionale de la Banque des Territoires Auvergne-Rhône-Alpes.

La convention a été signée par Nicolas Chantepy, directeur général par intérim de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, et Barbara Falk, directrice régionale de la Banque des Territoires Auvergne-Rhône-Alpes, en présence d'Éric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts.

---

### **A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse**

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, qui a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates), préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ... L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention 2019-2024 qui fixe les grandes priorités d'action pour 6 ans. L'agence dispose d'une capacité d'aide annuelle d'environ 440 M€ et emploie 330 personnes.

[www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr) | [www.sauvonsleau.fr](http://www.sauvonsleau.fr)

---

### **A propos de la Banque des Territoires**

La Banque des Territoires est l'un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de les accompagner dans leurs projets de transformation écologique et de cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

**Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires**

[www.banquedesterritoires.fr](http://www.banquedesterritoires.fr) |   

### **Contacts presse :**

#### **Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse**

Valérie Santini : [valerie.santini@eaurmc.fr](mailto:valerie.santini@eaurmc.fr) / 06 33 03 76 24

#### **Banque des Territoires Auvergne-Rhône-Alpes – Groupe Caisse des Dépôts**

Anne-Laure Badaut, chargée de communication : [anne-laure.badaut@caissedesdepots.fr](mailto:anne-laure.badaut@caissedesdepots.fr) / 06 31 06 82 34

 @BdT\_AuvRAlpes